



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **DOSSIER DE PRESSE**

*SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION  
AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE  
DU SIVOM AMBIANTE DI U FANGU*

*Lundi 20 juin 2022*

### **Contact Presse**

Communication Interministérielle

✉ 20401 BASTIA CEDEX 9 ☎ 04.95.34.51.63 / 06.80.38.45.01  
pref-communication@haute-corse.gouv.fr

site internet départemental : [www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr)



Twitter



Facebook

L'objectif du Plan Avenir Montagnes, lancé au mois de mai 2021 par le 1<sup>er</sup> Ministre Jean Castex et doté de 650 millions d'euros, est **d'accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques de la diversification touristique.**

## AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

Programme d'appui aux territoires piloté par l'ANCT, avec le soutien de la Banque des Territoires, doté de 16 M€ sur deux ans. Le volet Avenir Montagnes Ingénierie apporte un appui opérationnel et sur-mesure à 62 territoires de montagne dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié.

Les 62 territoires lauréats dont 5 en Corse ont été sélectionnés en deux vagues, en octobre 2021 (CC Castagniccia-Casinca-Costa Verde) et en mars 2022 (Sivom Ambiente di U Fangu).

### CORSE :

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes de Célavu Prunelli (2A)
- Communauté de communes Spelunca-Liamone (2A)
- Communauté de communes Castagniccia-Casinca et communauté de communes de la Costa Verde (2B)
- SIVOM Ambiente di U Fangu (2B)

Ceux-ci bénéficient :

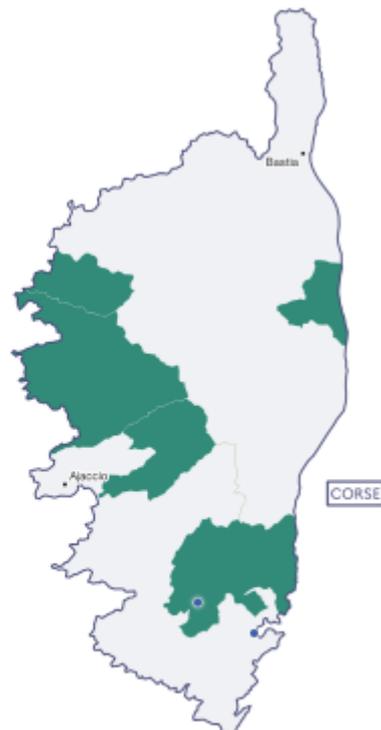
- du financement sur une base forfaitaire de 60 000 euros par an pendant 2 ans, par l'ANCT, d'un chef de projet dédié, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et le suivi du nouveau projet de développement touristique en transition. La Banque des Territoires finance un accompagnement méthodologique pour chaque chef de projet pour accélérer la mise au point et l'organisation du projet ;
- de l'accès à une offre de service en ingénierie d'une vingtaine de partenaires du pro-gramme, avec deux nouvelles coopérations signées en 2021 : la FFCAM et Nordic France, aux côtés de l'ANCT et de la Banque des Territoires. L'offre de service est accessible à l'adresse : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/OffreDeService\\_AM\\_v6.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/OffreDeService_AM_v6.pdf)
- d'une animation et d'un partage d'expériences au niveau national et par massif avec le soutien du commissariat de massif.

Le massif Corse, en articulation avec la feuille de route territoriale pour la relance du tourisme, souhaite remédier à la concentration excessive du tourisme sur le littoral et en été, et s'engager vers un tourisme plus durable, 4 saisons, qui contribue à l'attractivité du territoire et au maintien en montagne des résidents. Pour cela, le massif souhaite valoriser 15 à 20 sites d'intérêt majeur ainsi que le patrimoine naturel, historique et culturel via la rénovation durable de bâtis, la muséographie, la création d'itinéraires et de prestations artistiques (audio-guides, numérique).

## APPUI EN INGÉNIERIE

**1,1 M€** au printemps 2022

pour **7** PROJETS DE TERRITOIRES



### ■ AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE :

**5** TERRITOIRES

de montagne accompagnés  
vers une offre touristique plus  
diversifiée et durable

### ● AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS :

**2** TERRITOIRES

accompagnés sur la **mobilité  
durable**, innovante et de  
proximité en montagne

# Le projet du SIVOM Ambiante di U Fangu

La vallée du Fangi au sein du Parc Naturel Régional possède des caractéristiques environnementales et paysagères exceptionnelles qui en fait un site touristique de 1<sup>er</sup> plan en période estivale. Cette fréquentation peu canalisée est à l'origine de dégradations environnementales voire d'accidents.

Un projet de candidature autour de :

## 3 axes

- Développer un tourisme durable favorisant une meilleure acceptation des flux touristiques et la préservation de la qualité des eaux du Fango,
- Accompagner une économie touristique valorisant les potentialités locales et préservant les milieux les plus sensibles
- Créer une offre marchande autour de la randonnée, fondée sur les sciences naturelles, la géographie, l'histoire et la culture de la vallée.

## 3 Champs d'actions opérationnels

- Développer un sentier de randonnée
- Gérer les sites attractifs principalement les sites de baignade du Fango
- Valoriser le patrimoine, la protection de l'environnement et le développement local

La convention sera signée par M. le Préfet de la Haute-Corse, le Directeur Régional de la Banque des territoires, le Président du Sivom et les maires des communes de Manso et Galeria.